

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MARDI 7 JUIN 2022

OBJET MIS EN DELIBERATION :

N°2022-03-01 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DE LA SEANCE DU 22 MARS 2022

Membres composant le Comité Syndical	7	totalisant	100	voix
Délégués composant le Comité Syndical	16	totalisant	100	voix
Membres présents	5			
Délégués présents	8	totalisant	65	voix
Délégués excusés et représentés	1	totalisant	7	voix
Délégués absents excusés	7	totalisant	28	voix

Pour	72 voix
Contre	0
Absentions	0
Ne prennent pas part au vote	0

L'an deux mil vingt-deux, le 7 juin, à onze heures et cinq minutes, les membres du Comité Syndical se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Saint-Maur, sous la présidence de Monsieur Sylvain BERRIOS Président. Ils avaient été convoqués le 30 mai 2022.

DELEGUES PRESENTS

M. BERRIOS, Président du Syndicat, représentant de l'EPT Paris Est Marne et Bois, (14 voix)
Mme SAUSSEREAU, Vice-Présidente, représentante de l'EPT Paris Est Marne et Bois, (12 voix)
M FLESSELLES, Vice-Président, représentant de Gournay (1 voix)
M. DESTOUCHES, représentant de l'EPT Paris Est Marne et Bois, (12 voix)
M. TURANO, représentant de l'EPT Paris Est Marne et Bois, (12 voix)
M. CHAFFAUD, représentant de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir, (7 voix)
M. VEDIE, représentant de la Métropole du Grand Paris, (6 voix)
M. MIE, représentant de la Chambre de métiers 94 (1 voix)

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

M. HELIN, Vice-Président, représentant de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir (7 voix) qui a donné pouvoir à M. BERRIOS

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

M. OZTORUN, représentant de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir (7 voix)
M. FEMEL, représentant de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir, (7 voix)
Mme BARNIER, représentante de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne, (3 voix)
M. PHILIPPON, représentant de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne, (3 voix)
Mme JARDIN, représentante de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne, (2 voix)
M. CATHALA, représentant de la Métropole du Grand Paris, (5 voix),
M. FUCHS, représentant de Ports de Paris (1 voix)

ETAIENT EGALEMENT PRESENTS

Mme BEYELER, Chargée de mission auprès du Président
Mme JANNE, Directrice du Syndicat Marne Vive
M. DEBARRE, Animateur eaux pluviales
Mme CLAVE, Animatrice SAGE
Mme MORIN Animatrice Contrat Marne confluence
M. DEPEGE, Responsable des affaires générales
M. Vincent THIERCELIN, stagiaire

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. VEDIE est désigné pour remplir cette fonction, procède à l'appel nominal.

DESIGNATION DE L'AUXILIAIRE AU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme JANNE, est désignée comme auxiliaire au secrétaire de séance, fonction qu'elle accepte.

N°2022-03-01 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DE LA SEANCE DU 22 MARS 2022

Le Comité Syndical ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n°2018-2277 du 2 juillet 2018 approuvant les statuts du Syndicat Marne Vive ;

Vu le compte-rendu analytique de la réunion du Comité Syndical du 22 mars 2022 ;

Sur proposition de Monsieur le Président ;

Après examen et délibéré :

- **Approuve** le compte-rendu analytique de la réunion du Comité Syndical du 22 mars 2022.

Dit que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne.

Fait et délibéré en séance le 7 juin 2022 les membres présents ayant signé la liste d'émargement.

M. le Président du Syndicat serait obligé envers Mme la Préfète de bien vouloir porter à sa connaissance s'il a l'intention de déférer la présente décision devant la juridiction compétente.



Le Président

Sylvain BERRIOS